

Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels

La loi impose à chaque employeur d'évaluer les risques qui existent dans son entreprise en matière de santé et de sécurité des salariés. Pour cela, l'employeur doit établir et tenir à jour un Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUER).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ➔ **Appréhender les obligations légales liées à l'évaluation des risques professionnels.**
- ➔ **Apprendre les techniques et outils pour identifier, évaluer, et hiérarchiser les risques.**
- ➔ **Savoir rédiger et mettre à jour le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels.**
- ➔ **Proposer des actions de prévention efficaces pour réduire les risques.**

PROGRAMME

1) Contexte Légal et Théorique (7 heures)

- Présentation du programme et des objectifs
- Cadre légal et réglementaire (Code du travail)
- Obligations des employeurs en matière de sécurité et de santé au travail

2) Principes Fondamentaux de l'Évaluation des Risques (2 heures)

- Définitions clés : danger, risque, exposition
- Enjeux de l'évaluation des risques
- Responsabilités et rôles des différents acteurs (employeurs, salariés, CSE)

3) Méthodologies d'Évaluation des Risques (2 heures)

- Identification des dangers : techniques et outils
- Évaluation des risques : critères et échelles d'évaluation
- Hiérarchisation des risques : méthode d'analyse (grille, matrice de criticité)

4) Élaboration du DUERP (2 heures)

- Structure et contenu du DUERP
- Rédaction et mise à jour du DUERP
- Exemples de DUERP dans différents secteurs d'activité

5) Analyse des Situations de Travail (2 heures)

- Observation des postes de travail et des conditions de travail
- Recueil et analyse des données (entretiens, questionnaires, audits)
- Identification des situations dangereuses et des facteurs de risques

Durée

14 HEURES

Tarif

700 €

Pré-requis

Aucun

Profil du stagiaire

Tout responsable d'entreprise

Délai d'accès

2 à 4 semaines selon
financement

Équipe pédagogique

Formateur spécialisé

Moyens pédagogiques et
techniques

-Accueil des stagiaires dans une
salle dédiée à la formation.

-Exposés théoriques

-Etude de cas concrets

-Quiz en salle

Évaluation de la formation

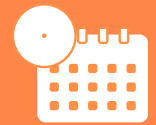
-Feuilles de présence

-Questions orales ou écrites

-Mises en situation

-Formulaires d'évaluation de la
formation.

-Certificat de réalisation de
l'action de formation.



Mise à jour

Juin 2025



Taux de satisfaction de nos
stagiaires (juin 2025 - juin 2026)

97%

6) Ateliers Pratiques de Rédaction du DUERP (3 heures)

- Exercices pratiques en groupe : identification des risques dans des cas concrets
- Utilisation d'outils et de logiciels pour la rédaction du DUERP
- Présentation des travaux et échanges sur les pratiques

7) Plan d'Actions Préventives (2 heures)

- Élaboration de plans d'actions : objectifs, moyens, délais
- Mise en place de mesures de prévention : techniques, organisationnelles, humaines
- Suivi et évaluation des actions mises en place